

## LA VIE EN COLLECTIVITÉ

La bibliothèque est un lieu où il est demandé à chacun d'appliquer le règlement intérieur.

Merci de:

- Respecter le calme et la propreté des lieux,
- Parler à voix basse,
- Ne rien consommer sur place,
- Ne pas introduire d'animaux,
- Respecter le classement des documents sur les étagères,
- Ne pas écrire dans les livres, ni les déchirer, ni les découper,
- Ne pas réparer vous-même un document,
- Signaler les anomalies.

Les enfants de moins de 8 ans ne sont pas autorisés à se présenter seuls à la bibliothèque. Les bénévoles ne sont en aucun cas responsables des enfants qui viennent seuls à la bibliothèque.



## HORAIRES D'OUVERTURE

<b>Mercredi</b>	9 h 30 à 11 h 30
<b>Samedi</b>	9 h 30 h à 11 h 30



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
DE DUPPIGHEIM**

## GUIDE DU LECTEUR



*Photo de René MARCHAL*

„Il y a plus de clarté  
dans les livres que dans le ciel“

*Christian BOBIN*

**BIBLIOTHÈQUE DE DUPPIGHEIM**  
43 rue du G<sup>al</sup> de Gaulle 67120 DUPPIGHEIM  
Tél.: 03 88 48 71 33  
Mail : [bibliothèque@duppigheim.fr](mailto:bibliothèque@duppigheim.fr)

## PRÉSENTATION

La bibliothèque est un lieu permettant l'accès à la connaissance pour tous. Lieu d'activité et d'échange culturel, elle offre la possibilité de rencontres, d'éveil à la curiosité, de rêves, de compréhension du monde par l'intermédiaire de la lecture.

Pour cela, elle offre un choix varié de supports (livres, revues et DVD pour enfants et adultes).

**Secteurs adultes** : romans, policiers, science-fiction, biographies, poésie, livres en gros caractères, documentaires (art, sport, histoire, etc.), bandes dessinées et revues.

**Secteur jeunes** : albums, contes, romans, documentaires (nature, art, géographie, etc.), bandes dessinées et revues.



## FONCTIONNEMENT

Un cahier de suggestions est à votre disposition pour recueillir vos propositions. Celles-ci pourront être prises en compte par les bénévoles dans la limite des moyens disponibles et dans le respect des missions des bibliothèques publiques.

Il est possible de prolonger la durée de prêt d'un livre à condition qu'il ne soit pas déjà réservé par un autre lecteur (exception faite pour les nouveautés).

Les documents non disponibles peuvent être réservés (exception pour les nouveautés).

L'équipe est là pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à lui demander des conseils.

## MODALITÉS DE PRÊTS

Un maximum de 3 livres peut être emprunté par adhérent pour une durée maximale de 3 semaines, une prolongation de 2 semaines est toutefois possible sur demande. Les enfants peuvent emprunter une revue „jeune“.

Les DVD peuvent être empruntés pour une durée de trois semaines et au nombre maximum de 3.

Tout document conservé au-delà de 5 semaines est passible d'une facturation au prix d'achat. Tout livre abîmé ou perdu donne lieu à un remplacement à l'identique par l'emprunteur. Il ne peut être procédé à un nouvel emprunt tant que l'amende n'est pas payée.

Tout DVD abîmé ou perdu sera facturé 30€.

## ADHÉSION



L'adhésion est gratuite pour tous et est valable un an à compter de la date d'inscription.

Pour s'inscrire il suffit de présenter votre pièce d'identité, de compléter le formulaire d'inscription et pour les mineurs d'ajouter l'autorisation parentale. Les documents sont disponibles à l'accueil de la bibliothèque ou sur le site internet de la commune.